



LA PATRIE

FEUILLETON DE LA PATRIE

LES DEUX ORPHELINES

TROISIEME PARTIE

(SUITE)

— Oai, dit-il, mais un jour on a eu peur qu'elle ne nous entendiât.

— Et l'on m'a ramené sans cesse aux mêmes endroits, Hélas ! j'étais condamnée, condamnée à mendier, et cela sans espoir.

— Les malheureux ! les malheureux ! murmura le remouleur en proie à une violente agitation.

— Et quand je finis ma chanson, continua Louise, on ne me permit plus de crier et d'appeler Henriette comme je le faisais, on bien... si j'essayais encore.

Pierre interrompit avec vivacité :

— Elle vous saisi les bras dans ses doigts de fer. Oh ! je le connais ce doigt-là !

Louise eut un soupir. La pauvre créature se souvenait de tout ce qu'elle avait dû supporter de cruautés.

— Oai, balbutia-t-elle avec des larmes dans la voix, elle me serre à me briser les poignets.

Pierre frémissait de colère muette.

— Oh ! mais, reprit l'avoué en élevant la voix, ça m'est égal, ça je me trouve dans un quartier nouveau.

S'exaltant tout d'un coup, elle continua :

— Elle peut me torturer, j'appellerai toujours !

Cette confiance que l'infortunée témoignait à Pierre agita profondément le cœur du brave garçon.

— Chut ! fit-il en baissant la voix. Dites-moi, pauvre enfant, lorsque vous êtes désemparée, par quel moyen, ma mère... rentrez à de meilleurs sentiments pour vous... n'avez-vous jamais eu la pensée de vous enlever ?

Sans hésitation, Louise répondit :

— Si fait... j'y ai songé. Mais à qui m'adresserai-je ? Et si quelqu'un pris de compassion pour moi, malheureuse s'adressait, par hasard, à moi, qu'arriverait-il ?

Tristement et se tournant vers le remouleur, l'avoué poursuivit :

— Ne sais-je pas, hélas ! que pour ceux qui sont, comme moi, privés de la vie, la pitié consiste à les faire admettre dans un asile où sont enfermés les aveugles ? Est-ce du fond de cet établissement que je pourrais crier, appeler ma sœur ?

— C'est vrai, répondit Pierre atterré et baissant la tête.

Louise se souvint alors de la consultation du docteur. Elle se rappelait que la Frochard lui avait déclaré qu'il n'y avait plus pour elle d'espoir de guérison. Son cœur se brisa. Des larmes lui venaient aux yeux. Et elle murmura :

— L'asile serait, pour la pauvre infortunée, le tombeau d'où elle ne sortirait plus... plus jamais. Oh ! c'est affreux ! c'est affreux !

Le remouleur, la tête inclinée assistait, muet d'émotion, à cette scène de désespoir, qu'il s'accusait maintenant d'avoir en partie provoquée. Et, pendant que Louise se lamentait ainsi, il cherchait dans sa pauvre tête si troublée, quelque chose de consolant à dire. Alors, par la porte de l'église que quelques personnes entraient pour sortir, arrivèrent jusqu'à ces deux têtes accablées sous le poids de l'affliction la plus profonde les modulations affaiblies de l'orgue. Pais les cloches se mirent en branle lentement.

— Écoutez ! dit Louise, la messe est finie, on va sortir de l'église.

Elle porta vivement la main à sa poitrine. Elle songeait qu'elle allait avoir à chanter, à tendre la main, à implorer la charité, elle sentait son cœur se serrer.

— La mère va revenir ! dit Pierre.

De reste, elle l'a dit en partant. Elle doit nous guetter de là où elle se trouve.

Le pauvre garçon ne savait comment dire à l'avoué de chanter. Il sentait bien cependant qu'il fallait obéir aux ordres de la mendicant.

Mais, elle, commença à l'indemnité, vous savez, on sort déjà de l'église.

— Oui... je comprends, Pierre, ce que vous voulez me dire ! Je sais aussi que l'on nous guette. Et, ajouta-t-elle en courbant le front, si elle ne m'entendait pas chanter !

— Pauvre enfant ! murmura le remouleur en aidant Louise à se mettre à la place indiquée par la Frochard.

L'avoué s'agenouilla au bas des marches et, après avoir levé les yeux au ciel, comme pour prendre à témoin de l'humiliation qu'elle subissait, il murmura chanta :



James M. Nicholson.

Presque Incroyable

Mr. J. M. Nicholson, Florencioville, N. B. se débattait pendant sept longues années avec

UN CANCER à la LÈVRE, ET EST GUÉRI PAR LA

SALSEPAREILLE d'AYER.

Mr. Nicholson dit : "J'ai consulté des docteurs qui m'ont ordonné toutes sortes de remèdes, mais sans résultat; le cancer commença à se développer."

Ronger les Chaires,

et à étendre jusqu'au menton; et j'ai souffert de la manière la plus horrible pendant sept longues années. A la fin je me décidai à prendre de la Salsepareille d'Ayer. Au bout d'une semaine ce cancer s'est retiré et a disparu."

Amélioration Sensible.

Encouragé par ce résultat, j'ai continué à prendre la Salsepareille d'Ayer, et après avoir pris dix boîtes, j'ai remarqué une amélioration sensible.

La Salsepareille d'Ayer

Seule Admise à l'Exposition Coloniale.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

FEUILLETON DE LA PATRIE

LES CAMISARDS

LES CADETS DE LA CROIX

(Suite)

— Cet exemple pourrait être nécessaire, mais monsieur le curé d'un évêque est bien touché, et ses entraillies bien émus, quand il voit, d'un côté, verser le sang des catholiques et de l'autre celui des méchants, qui, tout méchants qu'ils sont, font une partie de son troupeau. (Fleicher, lettre à un ami, 25 avril 1703.) Je ne dirai pas davantage nos communes ici, non pour récriminer, mais pour aviser. J'ai proposé mes plans comme chrétien et comme pasteur ayant charge d'âmes, à vous monsieur le comte d'exposer votre avis, puisque vous ne voulez pas de nos missionnaires, il ne reste plus qu'à entendre sur la manière la plus utile d'employer nos soldats.

Ce fut au tour du maréchal d'être embarrassé. Depuis son arrivée dans le Languedoc, sa conduite n'avait été qu'une suite de ténébreuses et d'expériences malheureuses. La nécessité de diviser ses forces pour poursuivre un ennemi qu'il était beaucoup moins facile d'attendre que de vaincre, avait dérangé toute sa tactique. A qui en effet, pouvait-on attribuer le succès de la campagne qui se prolongeait depuis la retraite du comte de Broglie jusqu'à ce jour ? Cavalier avait été battu à Barlet, à Thaurax et à la tour de Bétol, mais ailleurs il avait pris sa revanche et la révolte était tout redoublée que le premier jour. Disons plus, pour arriver aux mêmes résultats obtenus avec peu de troupes par son prédécesseur, le nouveau gouverneur était obligé à demander de puissants renforts, et la guerre des Cévennes n'occupait pas moins de dix-huit bataillons d'infanterie, quatre bataillons de la marine, deux de gendarmerie, trois de miquelets, trente-deux de fusiliers de la province, deux brigades de trois maréchaux de camp et un maréchal de France sans compter les dragons et les partisans de l'Armée.

Toutes ces troupes qui, réunies, eussent pu former une armée considérable, suffisaient pourtant à peine, non pas à vaincre les bandes de Cavalier et de ses lieutenants, mais à les contenir tant bien que mal, sans pouvoir empêcher les brigandages ou les punir.

C'est qu'en effet, dans cette guerre sans merci dans laquelle les protestants employaient toutes leurs forces et les secours de l'étranger contre les catholiques, auxquels il était interdit de se défendre eux-mêmes, et que protégeaient médiocrement des troupes qui souvent faisaient assez mal leur devoir, c'était une nécessité d'éparpiller les forces royales en une multitude de petites garnisons, de postes de sûreté et d'escortes d'une utilité plus que douteuse. Contre ces soldats immobilisés les Camisards avaient beau jeu, ils frappaient à droite et à gauche, disparaissaient ou se reparaissaient, suivant les circonstances, et parvenaient facilement à déjouer toutes les combinaisons.

Pour arriver à triompher de ces bandes insaisissables, le maréchal avait, avouons-le, essayé de plusieurs moyens.

Des février 1803, il avait publié l'ordre de brûler et de raser tous villages dans le territoire auquel une église aurait été incendiée, un prêtre ou un soldat tué.

Une pareille menace était inexécutable et demeura inéxecutée.

Au rasement, le maréchal avait alors proposé de substituer de fortes contributions pécuniaires levées sur les communes par les garnisons.

Le moyen, pour être moins cruel, n'était pas plus juste, les assassins étaient surtout commis dans le voisinage des villages catholiques; en suivant l'ordonnance, il en serait résulté que les sujets fidèles eussent été les seuls maltraités. On y renonça.

M. de Monteville imagina alors de faire saisir dans les villages protestants un certain nombre d'habitants suspects et de les faire conduire comme otages à Nîmes et à Montpellier, pour en prendre ensuite deux par chaque catholique assassiné. Cette mesure était odieuse, le conseil du roi la rejeta à l'unanimité.

Comme on le voit, les expédients du nouveau gouverneur-général ne réussaient pas mieux que ceux du comte de Broglie, aussi fut-il fort embarrassé quand messire Fleicher l'évoqua à donner son avis.

Toutefois, il formula sa nouvelle proposition et demanda que pour ôter toute ressource aux rebelles, on enlevât toute la population des campagnes et que l'on vidât les métairies. Quand les rebelles ne trouveraient plus ni vin, ni substance, ni complais, il leur faudrait bien qu'ils se rendent, dit-il.

Monsieur de Basville et Fleicher protestèrent :

— C'est la ruine de la province que vous décrétiez, s'écrièrent-ils. Quand le commerce sera défilé, les champs incultes, les troupeaux errants, avec quoi nourrirons-vous les habitants des villes ? L'airain-vois les impôts, entretenez-vous les troupes ? Mieux vaut la guerre que la ruine.

— Alors, parlez, monsieur de Basville, répondit le comte. Quant à moi, je vous le déclare, je ne trouve aucune autre combinaison.

— Je crois qu'il y en a une, d'une exécution facile et dont le résultat sera infailible, dit l'intendant.

Le comte et l'évêque se regardèrent.

— Voici mon plan, messieurs, continua froidement l'intendant.

Et il déploya sur la table une carte du Languedoc et des pays adjacents, sur laquelle était dessinée une sorte d'île rouge. On eût dit une large tache de sang.

— Je ne comprends pas, fit l'évêque.

— Ni moi, ajouta le comte.

— Vous comprendrez bientôt, monsieur l'intendant, veuillez me prêter attention.

Et il posa son doigt au centre de la tache.

— Messieurs, dit-il, cette plaque que j'ai dessinée au centre de la tache et

qui n'a pas moins de quarante lieues d'étendue, renferme dans son contour les montagnes de Languedoc, de l'Espérou, du Vézère et de l'Aigle, le royaume entier du farouche Ebbénard, contrée inaccessible, hercule et lieu de refuge de la révolte. Là dans ces montagnes, sont des cavernes, des hôpitaux, des magasins de vivres et des arsenaux nombreux. Les villes y sont rares, les habitants, perchés sur des cimes inaccessibles ou perdus dans des gorges profondes sont des repaires de brigands plutôt que des centres de population agricole ou commerciale. Ce vaste camp retranché de l'hérésie et de la révolte est limité par ces quatre lignes tracées à l'encre noire et tirées de la ville de Florac au pont de Montvert, de Montvert à Vézère, de Vézère à Barre et de Barre à Florac. Reconnaissez-vous bien dans l'espace compris entre ces lignes le véritable foyer de l'insurrection ?

— Je le reconnais, répondit l'évêque.

— Et vous, monsieur le maréchal ?

— Je le reconnais également.

— Eh bien ! messieurs, continua Basville, étendons ce foyer si nous voulons étouffer l'incendie et pour y parvenir, et ce foyer marqué en rouge faisons un désert en rasant toutes les villes et en enlevant les habitants.

— Oh ! monsieur, vous ne seriez pas cela, s'écria doucement Fleicher, ces lieux que vous regardez comme presque inhabités renferment réellement...

— Trente-un paroisses et quatre cent soixante-dix villages ou hameaux occupés par une population de dix-neuf mille cinq cent quarante-sept personnes, je le sais fort bien, monsieur.

— Et le sachant, vous proposez une semblable mesure, vous un catholique ?

— Monsieur, si l'un de vos montres était gagré de manière à mettre votre vie en danger, vous évêque, que feriez-vous ?

— Je le retrancherais, fit Fleicher, parce que si serait mon devoir, mais ici ce n'est pas la même chose et cette province outrée, je l'appellerai un crime.

— Vous êtes sévère, monsieur, mais permettez-moi de demander à M. le comte si partage vos sentiments.

— Absorbé par l'étude du pays condamné à la dévastation, le maréchal de Monteville suivait avec le doigt le contour des montagnes, reconnaissait les lieux dans les quels il n'avait pas osé s'aventurer, malgré sa répugnance instinctive à adopter les plans d'un homme qui avait combattu les siens, ne pouvait empêcher d'admirer la hardiesse et l'habileté de son rival. Ce fut donc moins par conviction que par une sorte de jalousie de métier qu'il répondit :

— Je doute, monsieur, que Sa Majesté consente à une pareille exécution.

— Le roi fera ce qu'il jugera convenable, et je soutiendrai mon projet d'autant plus, mais pour le moment c'est votre opinion personnelle que je désire connaître.

— Vous la dirai donc franchement, votre projet, au point de vue stratégique est admirable et si les Cévennes, au lieu d'être des Français étaient des ennemis, j'applaudirais sans restriction, mais le Languedoc, le Rouergue et le Vivarais sont provinces de France et vous les rasez, vous perdez un vaste territoire de pays. Là faisant tomber en friche les terres, vous rendez incultes des contrées qui contribuent aux charges de l'Etat, et de plus en réduisant tout un peuple aux horreurs de la famine et de la misère, vous poussez indubitablement à la rébellion.

(A continuer.)

LA PATRIE

Imprimée et publiée par

La Compagnie de Publication de La Patrie

Administration rédaction

77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

Abonnements (monnaie argent)

Prendre livraison 30 cts la ligne

Chaque jour, insertion 10 cts la ligne

Deux fois par semaine, 10 cts la ligne

Une fois par semaine, 10 cts la ligne

Edition Quotidienne 25 cts par an

Edition Hebdomadaire 10 cts par an

Toutes correspondances doivent être adressées

au directeur

LA PATRIE.

77, Rue St-Jacques, Montréal, Canada.

N.B. — Les manuscrits refusés ne sont pas rendus

LA FETE NATIONALE

Célébrée avec éclat par les sections

St-Jean-Baptiste de la banlieue

BANQUET HIER SOIR

La fête de la St Jean-Baptiste a

donné lieu à de belles manifestations

locales que nous résumons ci-dessous

et qui montrent à quel point la fête

nationale est chère à tous les cœurs

vraiment canadiens-français.

L'Église Notre-Dame était décorée

avec un goût parfait au moyen de

drapage et d'ornements.

À dix heures précises, des délégués

des sections St-Jean-Baptiste de Notre-

Dame et des autres paroisses de

la ville ont fait leur entrée en corps.

Chaque délégué était revêtu de ses

insignes. Des places spéciales leur

avaient été réservées devant la balis-

trade du chœur. Une assistance

nombreuse remplissait les bancs de

l'église.

Les officiers présents de la section

St-Jean-Baptiste Notre-Dame étaient

M. L. G. A. Cressé, président hono-

raire; Ch. Desmarais, président

actif; S. A. DeLorimier, vice-pré-

sident; L. A. Lapointe, secrétaire;

A. Carrière, trésorier, et F. J.

Granger.

Nous avons remarqué plusieurs ju-

res de la cour de Montréal.

Un certain nombre d'étrangers sont

venus de Québec, St-Hyacinthe, So-

rel, etc.

La grand'messe a été célébrée avec

pompes.

Le chanoine Racicot officiait, assisté

de l'abbé Grenier, faisant fonctions

de diacre, et de l'abbé Boileau, celi-

de sous-diacre.

De nombreux ecclésiastiques occu-

paient les stalles du chœur.

À l'issue de la messe, M. le

chanoine Racicot a prononcé la bédic-

tion du pain béni devant être

distribués aux fidèles.

M. et Mme S. A. DeLorimier asis-

taient comme parrain et marraine.

Le pain, préparé par M. Emile Ga-

reau, boulanger de la rue Champlain,

avait été ardemment arrosé en

forme de colonne à huit étages, ornée

de drapeaux et surmontée d'un os-

seur en équilibre.

Après l'évangile, M. l'abbé de la

Durante, professeur au Collège de

l'Assomption, a prononcé un discours

auquel ont été mêlés de nombreux

cantiques. L'orateur a

parlé d'une demi-heure tout au plus et

a tenu son auditoire sous le charme

d'une parole chaude et vibrante.

Reste en français la plus correct. Il

est attaché à démontrer que les

deux grandes ennemis de notre époque

sont l'orgueil et le sensualisme.

L'excellent orchestre dirigé par

M. Ratto a interprété la messe de Sa-

muel Roux et M. DeLorimier tenait

l'orgue.

Le docteur Marchildon, ténor, s'est



